

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: [8] (1905)

Heft: 21

Artikel: D'outre-tombe

Autor: Dourliac, Arthur

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255239>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PAYS ILLUSTRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

*** POUR LA FAMILLE ***

PARAISSANT



A PORRENTRUY



Nº 21

Supplément du Dimanche 28 mai

1905

D'outre-tombe (Suite et fin)

III

Depuis deux mois, le lieutenant de Hautdret était dans la capitale du Soissonnais et s'y ennuyait prodigieusement.

Un jour, revenant de chasser chez un ami dans les environs, il traversait une sombre vallée encaissée entre deux collines hérisseées de sapins gigantesques et de roches noircies.

Le sol marécageux enfonçait sous les pas du cheval et l'odeur de la menthe et du thym se mêlait aux âcres senteurs des bois.

Le jeune homme, admirant cette nature agreste, arriva dans une sorte de clairière arrosée par un ruisseau à l'eau claire et argentée.

Au bord s'élevait une cabane rustique, entourée de ruches bourdonnantes et, assise sur un tronc d'arbres devant une table grossière, une jeune fille goûtait avec une tranche de pain bis et un rayon de miel doré.

Gaston s'arrêta charmé.

L'inconnue avait des traits fins et délicats, une épaisse chevelure blonde tordue sous un petit chapeau ; son amazone dessinait une taille ondoyante et flexible comme un roseau, et une grâce souveraine se dégageait de toute sa personne.

A quelques pas, un domestique tenait en main les chevaux.

Le lieutenant, immobile, contemplait ce gracieux tableau quand tout à coup sa monture se cabra avec un hennissement de douleur : un essaim d'abeilles l'entourait.

La jeune fille leva les yeux.

— Ne bougez pas, monsieur, cria-t-elle vivement. Père Vincent ! père Vincent !

Un vieillard parut sur le seuil de la hutte.

Au même instant, le cheval irrité par les terribles aiguillons, fit un brusque écart et jeta son cavalier sur le sol.

IV

— Vous êtes sûr qu'il n'y a pas de danger, docteur ?

— Sûr et certain, mademoiselle ? la violence du coup a déterminé l'évanouissement, mais demain le blessé pourra se lever et dans deux jours regagner son régiment.

— Vous voyez bien, Cécile, qu'il était fort inutile de vous embarrasser de ce garçon, inutile et inconvenant.

— Pardon, ma tante, l'humanité passe avant les convenances.

— D'ailleurs, madame, l'état de ce jeune homme, bien que peu grave, réclamait des soins qu'il ne pouvait trouver dans la cabane du père Vincent. Mademoiselle Cécile a donc eu parfaitement raison de le faire transporter ici, votre château était le plus voisin du Fond de Vaux...

— N'importe, on ne sait qui on reçoit.

— Un officier français, ma tante, cela suffit.

— Cela suffit !... est-il seulement gentilhomme ?

— Pardieu ! madame, interrompit violemment le docteur, prévoyant une réponse indignée de la jeune fille, le bon Samaritain ne s'inquiétait pas des quartiers de noblesse du malheureux qu'il secourait !

Le blessé, malgré l'état de prostration où il était plongé, ne perdait pas un mot de cette discussion et souffrait horriblement de ne pas pouvoir y prendre part, mais, tout en commençant à percevoir les objets et les sons, il demeurait engourdi, sans mouvement, sans voix.

Il était couché dans un lit à colonnes, au milieu d'une vaste pièce inondée de lumières par trois larges baies vitrées s'ouvrant sur la campagne.

Les personnages qui l'entouraient étaient d'abord un gros homme au visage rubicond, rangeant soigneusement sa trousse, le médecin ; une vieille dame à la figure revêche, digne des amétiés qu'elle prodiguait à son hôte malencontreux ; enfin, la belle amazone de la vallée.

Et le lieutenant éprouvait une douceur infinie à entendre cette voix mélodieuse le défendre avec chaleur.

— Comme il est pâle ! dit-elle.

— Dame ! il a perdu assez de sang par ce trou à la tête. C'est égal, il est heureux que vous ayez appelé le père Vincent ; ses abeilles l'auraient bien autrement arrangé.

— J'ai déjà dit cent fois que l'on devrait enlever ses ruches à ce vieux fou.

— Vous oubliez, ma tante, que le père Vincent est le plus ancien et le plus fidèle serviteur de notre famille. Il aime cette vie sauvage qu'il a choisie lui-même. Pourquoi la troubler ?

— Allons, allons, dit le docteur pour faire diversion, assez causé. Laissons mon malade dormir tranquille si vous voulez qu'il débarrasse bientôt le château de Tremble.

V

Il était au château de Tremble !

A défaut de paroles, les pensées se pressaient tumultueusement sous le crâne de l'officier.

Il était au château de Tremble !!!

Alors cette vieille femme acariâtre et grondeuse était cette vénérable marquise dont les spirituelles épîtres lui semblaient refléter l'esprit bienveillant et aimable. Et le cœur du jeune homme se serrait devant une pareille déception.

Mais qui était cette gracieuse personne qui l'appelait ma tante ? Pourquoi ne lui en parlait-elle jamais ?

Il cherchait à rassembler ses souvenirs.

N'avait-il pas été question jadis d'une petite-fille, petite-nièce ? il ne se rappelait plus au juste.

Mais cette radieuse apparition l'avait bouleversé. Aussi passa-t-il une nuit fort agitée et ne s'endormit-il que vers le matin.

Malgré cela, il se réveilla frais et dispos. Un sommeil de quelques heures avait suffi à réparer ses forces et à donner un autre cours à ses idées devenues couleur de rose.

Après tout, si la marquise de Tremble ne répondait pas absolument au portrait qu'il s'en était tracé, en revanche sa nièce dépassait l'idéal qu'il eût pu rêver, et, à vingt-cinq ans, les mérites d'une jeune fille intéressent beaucoup plus que les défauts d'une jeune femme.

Quand le docteur entra, il trouva son malade impatient de se lever, de s'habiller, de sortir.

— Peste ! comme vous y allez, mon officier ! Vous n'étiez pas si gaillard, lorsqu'on vous a rapporté hier tout sanglant. Oh ! la jeunesse ! la jeunesse ! Voilà le grand remède.

— Les soins que j'ai reçus ont été de puissants auxiliaires, docteur ; aussi avais-je grand hâte de vous remercier ainsi que madame la marquise de Tremble.

— La marquise de Tremble ?

— Sans doute, ne suis-je pas chez elle ?

— Chez elle, chez elle...

— Et je désirerais vivement lui présenter mes hommages.

— Ça, mon jeune ami, ce serait difficile !

— Parce que ?

— Parce que la marquise de Tremble est morte depuis un an.

— Impossible ! elle m'a écrit il y a huit jours.

Le docteur considéra son client d'un air inquiet.

Dans sa chute, le jeune homme s'était-il par hasard lésé le cerveau ?

— Mais alors cette vieille dame ?

— C'est Mme de Griec, une parente de mademoiselle Cécile à qui elle sert de chaperon.

— Et mademoiselle Cécile ?

— Est la petite-fille de la marquise défunte. Gaston était en proie à une vive agitation.

— Docteur, j'ai absolument besoin de parler à Mme de Tremble... Mon nom ne lui est pas inconnu... Je suis le comte de Hautdret, neveu du général...

Un instant après le lieutenant était introduit dans un petit salon où la jeune fille se tenait debout près de son bureau.

— Mademoiselle, avant toutes choses, je tiens à vous remercier de votre généreuse hospitalité.

— Monsieur, je suis heureuse d'avoir pu l'exercer envers le parent du plus cher ami de ma grand'mère.

Il y eut un silence légèrement embarrassé.

— Le général est toujours en bonne santé ? demanda enfin Cécile.

— Mon oncle est mort l'année dernière, mademoiselle, répondit gravement M. de Hautdret.

— L'année dernière ! Mais alors qui donc ?

Un regard sur la lettre ouverte sur le bureau acheva sa pensée.

— Pardonnez-moi, mademoiselle, dit le jeune officier en s'inclinant respectueusement, je remplissais comme vous-même un devoir sacré...

VI

« Mon cher Raoul, écrivait à quelque temps de là le comte de Hautdret, ta prédiction s'est réalisée... *j'épouse ma grand'mère !*... mais, rassure-toi, elle a vingt ans et les plus beaux yeux du monde.

« Ces deux nobles coeurs qui s'aimaient tant avaient cessé de battre presque à la même heure et, dans leur touchante sollicitude, l'un pour l'autre, avaient eu la même ingénieuse précaution.

« Je tenais la plume de mon oncle et Mme du Tremble celle de sa grand'mère.

« Mais en héritant de nos deux chers morts, nous avons hérité de leur mutuelle tendresse et leur amour d'outre-tombe refléterait dans l'âme de leurs enfants. »

Arthur DOURLIAC.

 ***** VARIETES *****

Les chemins de fer du monde

Une statistique allemande, qui fait le relevé total des chemins de fer du monde, arrêtée à fin 1902, nous indique que la longueur totale de ces chemins s'élève à 838 216 kilomètres, en augmentation de 21 461 kilomètres, ou 2,6 0/0, sur le chiffre correspondant à la fin de 1901. Cette augmentation était inférieure de 5 165 kilomètres à celle constatée par l'année 1901, laquelle était de 26 630 kilomètres.

Les 838 216 kilomètres de chemins de fer en exploitation à la fin de 1902 se répartissent comme suit :

Europe, kilom. 296 051 ; Amérique, 421 571 ; Asie, 71 372 ; Afrique, 23 417 ; Australie, 25 805.

Le capital d'établissement s'élève en moyenne, par kilomètre de voie, à 374 215 fr. pour l'Europe et à 185 898 fr. pour les autres pays.

Les frais d'établissement de la totalité des chemins de fer se répartissent en chiffres ronds à 202 milliards, dont 101 pour l'Europe et 101 pour les autres parties du monde.